

# Conjuguer sécurité et liberté avec LA GÉOLOCALISATION

## MALADES D'ALZHEIMER

Le Conseil général a mené entre 2009 et 2011, une expérimentation de géolocalisation par systèmes GPS et radiofréquences (RFID) des malades atteints de la maladie d'Alzheimer. Une première au niveau national. Avec à la clé, plus de sécurité et un maintien à domicile facilité.

Entre 2009 et 2011, le Conseil général a expérimenté des dispositifs de géolocalisation auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, dans le cadre d'une vaste étude nommée ESTIMA\*.

### LE CHAMP DE L'EXPÉRIMENTATION

- ➔ 3 EHPAD : Saint-François à Annecy, Les Gentianes à Vétraz-Monthoux et Les Corbattes à Marnaz.
- ➔ 10 patients à domicile (en milieu urbain et rural) vivant en Haute-Savoie.

### ZOOM SUR LE PROJET GÉRON TIC



Cyber-espace à l'EHPAD de Seyssel.

Le Conseil général a choisi de mettre les nouvelles technologies et l'innovation au service de sa politique en matière de gérontologie et de handicap. Il a ainsi été l'un des premiers à se lancer dans un programme complet de gérontechnologies appelé Gérontic, afin

de mettre à disposition des personnes âgées des outils technologiques modernes répondant à leurs besoins et leurs attentes. Outre la géolocalisation, Gérontic se décline en trois autres volets : le **Téléalarme** (qui compte plus de 5 600 abonnés), le **site web** spécialement dédié aux personnes âgées ([www.ageplus74.cg74.fr](http://www.ageplus74.cg74.fr)) et les **cyber-espaces dans 10 EHPAD de Haute-Savoie**.

35 malades vivant à domicile ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), ont été équipés d'un dispositif de type bracelet-montre, utilisant le RFID (radiofréquences) ou le GPS. Le système permet de détecter immédiatement leur présence hors de périmètres définis préalablement avec les familles ou les établissements. L'alerte est transmise soit directement sur un téléphone pour le système par radiofréquences, soit aux opérateurs du service du Téléalarme du Conseil général pour le GPS. Ceux-ci déterminent l'endroit où se trouve le patient, puis guident par téléphone ses référents (personnel de l'EHPAD ou entourage) et déclenchent les secours si nécessaire.

La géolocalisation apporte un gain de sécurité et favorise l'autonomie des malades d'Alzheimer.



Antoine fait partie de ceux qui ont testé ce nouveau système. Agriculteur retraité, il vit à la campagne. Il a toujours eu l'habitude d'être dehors, d'aller et venir entre sa maison et ses champs. Mais depuis qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer, il s'est perdu plusieurs fois et n'a pas toujours su revenir seul à son domicile. Partagée entre le besoin d'assurer sa sécurité et son envie de lui conserver un peu de liberté en ne l'empêchant pas de sortir seul, sa famille a accepté de tenter l'expérience. « J'avais entendu parler de ce dispositif, témoigne sa fille. Notre motivation a été avant tout d'avoir

\*ESTIMA: Évaluation Socio-sanitaire de Technologies de l'Information pour la géolocalisation de Malades de type Alzheimer. Étude dirigée par Vincent Rialle, praticien hospitalier au CHU de Grenoble.

## La Maladie d'Alzheimer :

**860 000** cas en France  
**92 000** en Rhône-Alpes  
**8 000** en Haute-Savoie

La forme de démence la plus fréquente chez les personnes âgées  
 (70 % des démences)

**1/4** des femmes et **1/5** des hommes touchés à partir de **85** ans

**47,3 M€** versés au titre de l'Allocation Personnalisée  
 d'Autonomie à près de **10 000** personnes âgées  
 dépendantes vivant à domicile ou en établissement

**50 728** personnes de + de **75** ans en Haute-Savoie  
**5 630** abonnés au Téléalarme

## LES TECHNOLOGIES TESTÉES

■ Le RFID (Identification par radiofréquences) : dispositif de courte portée, utilisé à l'intérieur d'un bâtiment et en protection de sortie. Léger, discret et à forte capacité énergétique (autonomie de plusieurs mois), il est utilisé pour les personnes ne sortant pas de lieux de vie privatifs sécurisés.

■ Le GPS (Global Positioning System) : dispositif de longue portée (couplage GPS/GSM) avec alerte et localisation d'un patient sortant d'une zone de sécurité prédéfinie. Bracelet-montre assez volumineux et à faible capacité énergétique (autonomie de 8 heures environ).



© CG74 / Laurent Guette

la possibilité de savoir à tout moment où il se trouvait. C'est une réponse à un stress qui était permanent pour ma mère. Elle est maintenant tranquillisée et rassurée. Pour nous, c'est un gage de sécurité et pour lui, c'est la possibilité de garder une certaine autonomie ».

maladie pourrait être une première réponse à un consentement plus manifeste du patient. Les quelques réserves exprimées par les familles concernent essentiellement la taille du bracelet, jugée trop importante, et la contrainte que représente le rechargement quotidien des batteries (pour le GPS). Du côté des établissements, si les personnels d'encadrement jugent que le système apporte

en effet comme l'un des principaux points d'amélioration technique du dispositif. Cette expérimentation et ses résultats sont intégrés à l'étude nationale ESTIMA, dont le rapport final conclut sur dix recommandations propres à améliorer la prescription et l'usage de ces dispositifs. Elle a également permis d'ouvrir la réflexion sur les questions éthiques soulevées par ces technologies.



© CG74 / Laurent Guette

Si le patient tente d'accéder à une zone non autorisée, une alerte est transmise sur un téléphone.  
 Ici la résidence Saint-François à Annecy.



© CG74 / Laurent Guette

L'alerte est transmise au service du Téléalarme du Conseil général, qui va déterminer l'endroit où se trouve le patient.



© CG74 / Laurent Guette

un gain de sécurité, les soignants, même s'ils en reconnaissent les bénéfices, alertent sur la surcharge de travail occasionnée en cas de problème technique. La fiabilité des appareils et la précision de la localisation apparaissent

Les résultats complets de l'étude peuvent être consultés sur le site : [www.ageplus74.cg74.fr](http://www.ageplus74.cg74.fr) ■

## Rassurant pour les familles

Soulagement, répit, sécurité, tranquillité, tel est le sentiment de la plupart des familles à l'issue de cette expérimentation, dont les résultats ont été dévoilés en octobre dernier à Annecy, lors d'un colloque consacré aux gérontechnologies et à l'accompagnement de la dépendance. «Le dispositif est généralement bien accueilli par les aidants familiaux et par les patients» témoignent les travailleurs sociaux et personnels du service Téléalarme du Conseil général. Bien que, pour les personnes malades, la difficulté d'obtenir un réel consentement éclairé de leur part ait amené à considérer leur acceptation par le non refus du dispositif. «Seul l'arrachement du bracelet a été considéré comme un refus» précise une assistante sociale. La prescription du dispositif à un stade plus précoce de la



© CG74 / Laurent Guette

200 professionnels et experts ont assisté au colloque organisé par le Conseil général le 25 octobre à Annecy, sur le thème «Gérontologie et accompagnement de la dépendance : nouveaux besoins, nouvelles réponses», avec notamment des interventions de Vincent Rialle, praticien hospitalier au CHU de Grenoble et du Pr Emmanuel Hirsch, Directeur de l'Espace éthique de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et Responsable de l'Espace de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer.

## PRIMÉE !



L'expérimentation s'est vue décerner le Prix Malakoff Médéric innovation sociale, qui distingue les initiatives visant à promouvoir le développement des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à leur domicile. Une récompense remise le 23 novembre dernier au Président du Conseil général, lors de la 2<sup>e</sup> édition du Prix Malakoff Médéric Technologies pour l'Autonomie, qui s'est déroulée à l'Espace du Centenaire de Paris.